

MISE EN CONFORMITE AVEC LE REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD).

La réglementation européenne vise à harmoniser et renforcer les droits de protection des données personnelles (Rectificatif au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données)).

Les informations recueillies obligatoires dans le présent dossier feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions. Les informations recueillies par le responsable de traitement sont enregistrées dans le logiciel BL ENFANCE édité par BERGER LEVRAULT. Ce logiciel est conçu pour les structures scolaires, périscolaires, petite enfance, loisirs et restauration pour la gestion de la préinscription, de l'inscription, du suivi et de la facturation des services mentionnés. Les informations délivrées sont stockées sur un serveur sécurisé.

Notre prestataire a mis en conformité le logiciel.

Seuls les personnels autorisés en charge de la fonction d'accueil ont accès aux informations délivrées par les familles.

Les données personnelles sont conservées pendant le temps strictement nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées.

Les données sont utilisées, pour contacter la famille, établir le suivi des présences, permettre de bénéficier des aides financières, assurer la prise en charge médicale éventuelle de l'enfant, établir des statistiques de fréquentation.

Accès à la tarification différenciée :

Dans l'objectif de vous permettre de bénéficier des réductions, en fonction de vos quotients « CAF ou Msa », sur les activités et les différents temps d'accueils : vous devez autoriser les personnels de l'accueil, nominativement identifiés à la CAF, par des codes d'accès individuels à accéder au service CDAP de la CAF.

Les personnes qui refuseraient cette autorisation seront tenues de justifier leur quotient avec une attestation de la CAF ou de la MSA du mois en cours. Les droits devront être justifiés avant le démarrage des activités, sachant que la commune ne fera pas de rétroactivité si les activités ont déjà été facturées. En cas de changement de situation les familles auront la responsabilité d'en informer la commune.

Sauvegarde des informations : gérées dans un format numérique

La Ville de Veuzain sur Loire est tenue de gérer des archives sur les activités, les enfants dans le cadre de la réglementation des accueils des mineurs mais aussi sur les états de présences pour la Caisse d'Allocation Familiale, la Mutuelle Sociale Agricole ou encore le Conseil Départemental sur une durée de 5 ans en cas de contrôle.

L'essentiel de ces archives sont gérées sur le logiciel métier.

Les familles qui souhaiteraient que leur fiche famille soit désactivée en cas de déménagement, ou d'arrêt d'activité devront le signaler par mail au service Enfance Jeunesse : enfancejeunesse@veuzainsurloire.fr

Sauvegarde des informations : gérées dans un format papier

La réglementation dans le cadre des accueils de Loisirs avec ou sans Hébergement, nous impose d'avoir des fiches sanitaires et d'inscription renseignées et signées par le ou les parents. Ces fiches sont conservées sur la durée d'inscription voire sur la durée d'un cycle de scolarité pour éviter de multiplier les démarches par les familles. Elles sont utilisées en cas d'urgence par exemple pour se rendre à l'hôpital.

L'ensemble de ces fiches et autorisations sont accessibles par les seules personnes autorisées. Elles sont conservées par la Direction de l'Accueil. Les familles peuvent demander la destruction des fiches à tout moment en cas d'arrêt d'activité en adressant un mail au service enfance jeunesse.

Médias

- L'utilisation des photos ou vidéos se fait uniquement sur autorisation accordée sur la fiche d'inscription

Les droits que vous avez sur vos données :

- Vous pouvez également demander la suppression des données personnelles vous concernant. Cela ne prend pas en compte les données stockées à des fins administratives, légales ou pour des raisons de sécurité.

Droits de la personne et consentement .

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi qu'un droit d'opposition que vous pourrez exercer à tout moment en vous adressant au service enfance jeunesse et vie scolaire de la ville de Veuzain sur Loire.

Je déclare avoir pris connaissance des informations relatives au RGPD ci-dessus et donner mon consentement.

Fait à le

Signature du ou des parent(s) précédée de la mention « lu et approuvé »

Nom :

Prénom :